

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 215

Artikel: De la pagaie à la pagaille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 215 15 février 1973
Dixième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier
Claude Bossy
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Claude Favez
Pierre-A. Goy

De la pagaie à la pagaille

On s'y habitue, comme à la fréquence d'une zone de basse pression sur l'Atlantique; il y a une météorologie monétaire; d'une oreille distraite, on écoute, de son fauteuil, les prévisions.

Extraordinaire indifférence à des phénomènes qui marquent notre économie plus que la pluie ou le beau temps ne déterminent les récoltes paysannes. Le Conseil fédéral décide, d'entente avec la Banque nationale, de laisser flotter le franc. Pour ne pas effrayer, les communiqués affirment qu'il s'agit d'une mesure toute momentanée, ou du moins provisoire, temporaire peut-être: pour qui sait lire, il s'agit d'une réévaluation irréversible, donc définitive.

Absurdité du système: nos exportations renchérrissent pour tout ce qui se négocie en dollars, de 7%. Ces 7% ne sont pas le reflet d'un coût supplémentaire: ni améliorations des salaires, ni prestations sociales, ni investissements coûteux. Ils chargent arbitrairement, c'est-à-dire monétairement, nos prix de revient.

Mais on objectera: nos importations sont allégées d'autant. Les produits achetés en dollars sont meilleur marché de 7%. En fait, ce bénéfice réel est encaissé par quelques-uns, il n'est pas reporté, en rabais, sur les prix, qui d'ailleurs sont à la hausse sous l'effet de l'inflation intérieure.

Le jeu combiné de la réévaluation et de l'inflation constitue donc une rente extraordinaire offerte à certains. Le bénéfice peut être estimé à des centaines de millions.

La symétrie est parfaite dans l'absurdité: les prix d'exportation sont alourdis sans que les salariés en soient cause, c'est-à-dire aient part à cette hausse; les prix à l'importation sont rabaisés sans que les consommateurs aient part à cette baisse. Le déplacement économique est énorme. Mais à chaque bout de la chaîne, ni les salariés, ni les consommateurs ne sont gagnants.

En réalité, les salariés des branches d'exportation sont pénalisés. Les hausses sociales et salariales seront d'autant plus vivement contestées par le patronat que les coûts auront été aggravés par le change monétaire.

Jusqu'ici, et notamment en juillet, les autorités fédérales avaient eu, malgré nos traditions, le courage de prendre des mesures de protection contre les déferlements monétaires. En laissant flotter le franc, elles changent partiellement de politique, reviennent à l'illusion libérale.

Devant l'absurdité, mieux vaut, et très vite, un contrôle des changes ou un double marché des changes.

Les exportations sont trop vitales pour le pays, la masse monétaire capable de nous submerger trop énorme, les bénéfices spéculatifs trop évidents, pour que soit poursuivie cette partie de canoë sur le cours du dollar.

De la pagaie à la pagaille.

P.-S.: Cet éditorial a été rédigé avant que soit connue la décision américaine de dévaluer le dollar; mais il reste valable quant au fond: la flottaison du franc suisse est une politique particulièrement dangereuse.

A QUELQUES LECTEURS

Communication strictement réservée aux lecteurs qui n'auraient pas encore payé leur abonnement pour 1973.

Régler votre dû dès aujourd'hui, c'est alléger considérablement la tâche du secrétariat de DP à qui serait épargnée la corvée de l'envoi des rappels; c'est épargner à DP des dépenses évitables (frais de port, circulaires, enveloppes, etc.); c'est enfin permettre à l'équipe rédactionnelle de travailler dans le calme à l'expansion de DP sur la base d'un budget précis.